

d'or; et des bills tendant à modifier la loi sur la Banque du Canada, la loi sur les subventions aux municipalités, la loi sur les explosifs, la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, la loi sur les douanes, la loi sur l'accise, la loi sur la taxe d'accise, la loi sur le contrôle de l'énergie atomique, certaines lois intéressant les anciens combattants.

Membres de la Chambre des communes,
Vous serez invités à pourvoir à tous les services essentiels, y compris notre défense nationale et l'exécution de nos engagements résultant de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations et nous aider à nous rapprocher d'une paix véritable et durable.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit mis à l'étude vendredi prochain et qu'il ait priorité sur toutes autres mesures, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, sauf la présentation de bills ou d'avis de motion du Gouvernement, jusqu'à la conclusion du débat.

(La motion est adoptée.)

FEU GORDON GRAYDON

ELOGE DE FEU LE DÉPUTÉ DE PEEL

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Il est malheureusement nécessaire, monsieur l'Orateur, de jeter de nouveau une note de tristesse dans les cérémonies d'ouverture de cette nouvelle législature. Vous venez de nous informer du décès, survenu depuis les élections générales, de M. Gordon Graydon qui avait été choisi pour la cinquième fois consécutive à titre de représentant de la circonscription de Peel. Sa mort sera une grande perte non seulement pour ses nombreux amis mais encore pour le pays tout entier.

Jamais défait aux urnes, M. Graydon avait été député depuis 1935. Je pense que nous serons tous d'accord pour reconnaître qu'au cours de cette période, il a été une des personnalités marquantes de la Chambre. Il avait été président de l'Association conservatrice-progressiste du Canada, le chef à la Chambre de son parti durant la dernière partie de la guerre et, en cette qualité, chef de l'opposition.

M. Gordon Graydon a consacré une grande partie de son temps et de ses efforts aux affaires extérieures. Il faisait partie de la délégation canadienne à la conférence de San-Francisco où l'on a rédigé la Charte des Nations Unies. Plus tard, il se rendit à plusieurs reprises à Paris et à New-York comme conseiller parlementaire attaché à la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies. Au Parlement, il était le porte-parole de son parti en matière d'affaires

[M. l'Orateur.]

extérieures et, depuis la constitution du Comité parlementaire permanent des affaires extérieures, il en avait été le vice-président.

Parmi ses nombreuses et belles qualités (car elles étaient nombreuses), c'est peut-être pour son jugement sain qu'on se souviendra surtout de M. Graydon, ainsi que pour son attitude constructive et sa nature bienveillante et sympathique. Ses opinions sur les questions d'intérêt public étaient évidemment le résultat d'une grande perspicacité et de profondes réflexions. Il arrivait fréquemment, ce qui est d'ailleurs naturel, que ses adversaires politiques ne partageaient pas son point de vue; mais il entretenait toujours d'excellents rapports avec tout le monde à la Chambre. Sa bonne humeur lui a fait une foule d'amis ici, comme dans sa propre circonscription et dans tout le pays. J'étais fier de m'inscrire parmi eux. Ses commettants ont d'ailleurs exprimé cette amitié et cette confiance lors des dernières élections, quelques semaines seulement avant son décès prématuré. A mon avis, les paroles qu'il a prononcées l'année dernière en rendant un magnifique hommage à feu le roi George VI s'appliqueraient bien à lui-même, car il a eu toute sa vie un sens profond et sincère du devoir et a donné un exemple vivifiant de courage et d'humanité. J'ai la certitude de parler au nom de tous les députés en exprimant à M^{me} Graydon et à ses filles nos plus sincères condoléances.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en m'unissant au premier ministre pour exprimer le chagrin que nous ressentons tous du décès prématuré de M. Gordon Graydon, j'ai surtout l'impression de la perte que je subis, car, tous les membres de la Chambre se le rappelleront, il a toujours été mon principal collaborateur à la Chambre des communes et il a toujours siégé à mes côtés depuis ma venue en cette enceinte. Sa vie a été vraiment consacrée au service public. Il était encore jeune lorsqu'il accepta un poste de responsabilité dans les affaires publiques; avant de venir siéger ici en 1935, il avait déjà mérité la confiance de la collectivité où il habitait. Mais ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais, à mon avis, que cet homme était surtout attachant par son amabilité et son esprit de camaraderie qui le faisaient estimer de tous ceux qui avaient affaire à lui, quelles que fussent leurs opinions politiques ou autres.

Ainsi que l'a souligné le premier ministre, il s'était spécialisé dans les affaires extérieures. Depuis plusieurs années, il était à cet égard le porte-parole de notre parti en toutes circonstances; il en était venu à très bien connaître bon nombre de ceux qui prennent part aujourd'hui aux réunions